

Communauté de Communes ALBRET COMMUNAUTE
Conseil Communautaire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU 08 FEVRIER 2023

08- Objet : ACQUISITION D'UN TERRAIN COMMUNAL A L'EMPRISE DE LA ZA LACABLANQUE – LAMONTJOIE – TRANSACTION A L'EURO SYMBOLIQUE

N° Ordre : DE-007-2023

Rapporteur : Nicolas Lacombe, vice-président au développement économique

Nomenclature : 3 1.1 Acquisitions – Biens immobiliers

L'an deux mille vingt-trois, le 08 février à 19h30, le Conseil de la Communauté de Communes ALBRET COMMUNAUTE était réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Bruch, après convocation du 1er février 2023, sous la présidence de Monsieur Alain LORENZELLI.

Membres présents (38) :

Andiran : M. Lionel LABARTHE
Barbaste : M. Michel DAUNES
Bruch : M. Alain LORENZELLI
Buzet-sur-Baïse : M. Jean-Louis MOLINIE
Calignac : Mme Stéphanie DAVID, suppléante
Espiens : M. Serge LARROCHE
Feugarolles : M. Jean-François GARRABOS
Fioux : M. Joël AREVALILLO
Francescas : Mme Paulette LABORDE
Lamontjoie : M. Pascal BOUTAN
Lannes-Villeneuve de Mézin : -
Lasserre : M. Serge PERES
Lavardac : Mme Isabelle SALIS et MM Ludovic BIASOTTO et Sébastien CRUSSIERS
Le Frechou : M. Pierre REAU, suppléant
Le Nomdieu : M. Jean-Pierre LUSSAGNET
Le Saumont : M. Jean-Louis LALAUDE
Mézin : Mme Dominique BOTTEON et M. Jean-Michel MANABERA
Moncaut : M. Francis MALISANI
Moncrabeau : M. Nicolas CHOISNEL
Montgaillard-en-Albret : M. Henri de COLOMBEL
Montagnac-sur-Auvignon : M. Jean-Louis TOLOT
Montesquieu : -
Nérac : Mmes Edith BUSQUET, Evelyne CASEROTTO, Stéphanie GARBAY et MM Serge ARNAUNE, Hugues DAVID et Nicolas LACOMBE
Pompiey : M. Jean-Pierre SUAREZ
Poudenas : M. Jean de NADAILLAC
Réaup-Lisse : -
Saint Pe Saint Simon : M. Michel SABATHIER
Saint-Vincent-de-Lamontjoie : M. Daniel AIRODO
Sainte-Maure-de-Peyriac : M. Robert LIHOSSIER
Sos-Gueyze-Meylan : M. Didier SOUBIRON
Thouars-sur-Garonne : M. Christophe BESSIERES, suppléant
Vianne : Mme Laurence BENLLOCH
Xaintrailles : Mme Michèle AUTIPOUT

Membres absents ayant donné procuration (13) :

Barbaste : Mme Valérie TONIN à M. Michel DAUNES

Buzet-sur-Baïse : Mme Patricia CHENUIL à M. Jean-Louis MOLINIE

Lannes-Villeneuve de Mézin : M. Jacques ECHEVERRIA à M. Lionel LABARTHE

Mézin : M. Jacques LAMBERT à Mme Dominique BOTTEON

Montesquieu : M. Alain POLO à M. Ludovic BIASOTTO

Nérac : Mme Laurence BERTHOUMIEU à M. Hugues DAVID, Mme Ana-Paula BES à M. Serge ARNAUNE, Mme Mélanie SERRES-SOLANO à Mme Stéphanie GARBAY et M. Frédéric SANCHEZ à Mme Michelle AUTIPOUT, M. Patrice DUFAU à M. Nicolas LACOMBE, M. Marc GELLY à Mme Edith BUSQUET, M. Patrick GOLFIER à Mme Evelyne CASEROTTO

Réaup-Lisse : M. Pascal LEGENDRE à M. Alain LORENZELLI

Membre absent excusé (4) :

Calignac : M. Alban CASSAGNABERE, suppléé par Mme Stéphanie DAVID

Lavardac : M. Georges BARBARA

Le Frechou : M. André APPARITIO, suppléé par M. Pierre REAU

Thouars-sur-Garonne : M. Jean-Pierre VICINI, suppléé par M. Christophe BESSIERES

Membre absent non excusé (0) :

Secrétaire de séance : M. Jean-Louis MOLINIE a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Nombre de conseillers

En exercice : 52

Présents : 38

Votants : 51

Absents : 17

- Dont « pour » : 51

- Dont suppléés : 3

- Dont « contre » : 0

- Dont représentés : 13

- Dont abstention : 0

Vu les statuts d'Albret Communauté ;

Vu la compétence développement économique, pour notamment : *la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des zones d'activités* ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu la délibération n°DE-164-2019 du Conseil Communautaire du 26 décembre 2019 actant la création de la ZA intercommunale « Lacablanque » à Lamontjoie ;

Vu la délibération n°DE-075-2021 du Conseil communautaire du 22 septembre 2021 intégrant au périmètre des zones d'activités intercommunales celle de « Lacablanque » ;

Vu la délibération n°DE-041-2022 du Conseil communautaire du 23 mars 2022 approuvant le plan de financement prévisionnel de l'opération ;

Vu la délibération n°DE-122-2022 du Conseil communautaire du 14 décembre 2022 actant les tarifs de commercialisation des lots à 16 € HT/m² ;

Vu la Commission Développement économique du 30 novembre 2022 ;

Vu la Commission Finances du 24 janvier 2023 ;

Vu la délibération de la commune de Lamontjoie n° DCM00002/2023 en date du 26 janvier 2023 approuvant la cession à l'euro symbolique ;

Considérant la vente amiable entre la commune de Lamontoie et la communauté de communes Albret Communauté, de la parcelle D-114, intégrée au projet d'aménagement d'ensemble de la zone, ceci afin de constituer une unité foncière plus régulière et homogène ;

Considérant le courrier du Maire de Lamontoie en date du 28 septembre 2022, autorisant le démarrage des opérations d'aménagement de la zone, sur la parcelle D-114 lui appartenant, et intégrée au projet d'ensemble ;

Considérant la jurisprudence actuelle admettant la possibilité pour des personnes publiques de céder des biens immobiliers à titre gratuit, lorsque cette cession est justifiée par des motifs d'intérêt général et des contreparties suffisantes, dans le cas présent : la création d'une zone artisanale intercommunale ;

Considérant les pré-réservations reçues, et l'entrée dans la phase de commercialisation des lots ;

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Considérant l'exposé du Président
Après en avoir délibéré
DECIDE à l'unanimité

► **D'acquérir** la parcelle **D-114**, d'une superficie de **33 a 40 ca** (3 340 m²), située au lieu-dit « Lembéjat », à Lamontoie (47310), auprès de la commune, pour un montant de **1 € net de taxe**, frais d'acquisition en sus ;

► **D'autoriser** le Président, à procéder à la **signature du compromis et/ou de l'acte authentique** pour cette parcelle, dans le respect des conditions rappelées plus haut.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,

A Nérac,

Le Président

Alain LORENZELLI

Publication le : **15 FEV. 2023**

